

COMMISSION PERMANENTE

Séance du 20 juillet 2006

CP 06/07-19

TRAVAUX DE RESTRUCTURATION DU COLLEGE OLYMPE DE GOUGES A MONTAUBAN AVENANT N °1 AU MARCHE DE TRAVAUX

Par délibération du 28 novembre 2005 et du 12 décembre 2005, la Commission Permanente a approuvé les modalités de dévolution des marchés relatifs à la restructuration du Collège Olympe de Gouges à Montauban dont la réalisation a été confiée à la SEMATEG.

Notre Commission a validé le choix définitif des entreprises retenues pour la totalité des lots composant les marchés et arrêté le montant global des marchés relatifs à la phase 1 des travaux à 598 021,94 € H.T soit 715 234,24 € T.T.C.

L'avenant n° 1 a pour objet de prendre en compte diverses adaptations aux travaux réalisés, à savoir :

- Lot n° 1 : Démolition/Gros oeuvre
Les travaux en plus value sont dus à l'aménagement des abords du bâtiment afin de permettre de recevoir une aire de stockage des containers de déchets ainsi que de permettre leur évacuation.
- Lot n° 5 : Menuiserie bois
Les travaux en plus value sont dus à la mise en place d'une porte afin de fermer une zone destinée à la salle à manger des commensaux.
- Lot n° 6 : Revêtements scelles sols et murs
Les travaux en plus value sont dus à l'équipement du local lingerie avec la mise en place d'un bac à laver.
- Lot n° 7 : Plomberie/Sanitaire/Chauffage gaz
Les travaux supplémentaires sont dus au raccordement des installations provisoires de la cuisine pendant la durée du chantier ainsi qu'à l'installation d'un bac à laver et de deux points de lavage (local déchets et cuisine).

- Lot n° 8 : Electricité/Courants faibles

Les travaux modificatifs sont dus aux raccordements des installations provisoires des cuisines et surtout à la mise en conformité demandée par le bureau de contrôle concernant les installations de cet établissement.

- Lot n° 9 : Equipement cuisine

Les travaux en plus value sont dus à la mise en place des installations provisoires des cuisines pendant la durée du chantier.

Le montant de l'avenant majore le montant global des marchés de 19 930,90 € H.T et se présente selon les conditions ci-après définies :

LOT	Nature des travaux	Attributaire	Offre de base (H.T)	Avenant (H.T)	Total
1	DEMOLITION GROS OEUVRE	MIQUEL	89 897,48 €	7 456,24 €	97 353,72 €
5	MENUISERIE BOIS	BATTUT	14 324,24 €	390,04 €	14 714,28 €
6	REVETEMENTS SCELLES SOL ET MUR	MERZ	38 495,66 €	188,38 €	38 684,04 €
7	PLOMBERIE SANITAIRE CHAUFFAGE GAZ VENTILATION	MISPOUILLE	112 999,98 €	4 745,78 €	117 745,76 €
8	ELECTRICITE COURANTS FORTS ET FAIBLES	BARTHELEMY	35 923,09 €	6 365,46 €	42 288,55 €
9	EQUIPEMENT CUISINES	TECHNICS	147 794,80 €	785,00 €	148 579,80 €
TOTAL			439 435,25 €	19 930,90 €	459 366,15 €

Ainsi, le montant global des marchés initialement arrêté à 598 021,94 € H.T est réactualisé à hauteur de 617 952,84 € H.T soit 739 071,60 € T.T.C.

En conséquence, je vous serais obligé de bien vouloir délibérer et, le cas échéant :

- approuver l'avenant n° 1 aux marchés de travaux conclus sur la base d'une plus value de 19 930,90 € H.T arrêtant le montant des marchés à 617 952,84 € H.T.
- m'autoriser à signer les avenants correspondants et autoriser, à cette même fin, le Président de la SEMATEG agissant en qualité de mandataire.

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 20 juillet 2006

CP 06/07-19

**TRAVAUX DE RESTRUCTURATION DU COLLEGE OLYMPE
DE GOUGES A MONTAUBAN**

AVENANT N °1 AU MARCHE DE TRAVAUX

**DECISION de la
COMMISSION PERMANENTE**

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil général du 1^{er} avril 2004 portant délégation d'attributions à la Commission permanente,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Approuve l'avenant n° 1 aux marchés de travaux relatifs à la restructuration du collège Olympe de Gouges à Montauban, conclus sur la base d'une plus value de 19 930,90 € HT arrêtant le montant des marchés à 617 952,84 € HT, soit 739 071 € TTC, selon les conditions suivantes :

LOT	Nature des travaux	Attributaire	Offre de base (H.T)	Avenant (H.T)	Total
1	DEMOLITION GROS OEUVRE	MIQUEL	89 897,48 €	7 456,24 €	97 353,72 €
5	MENUISERIE BOIS	BATTUT	14 324,24 €	390,04 €	14 714,28 €

LOT	Nature des travaux	Attributaire	Offre de base (H.T)	Avenant (H.T)	Total
6	REVETEMENTS SCELLES SOL ET MUR	MERZ	38 495,66 €	188,38 €	38 684,04 €
7	PLOMBERIE SANITAIRE CHAUFFAGE GAZ VENTILATION	MISPOUILLE	112 999,98 €	4 745,78 €	117 745,76 €
8	ELECTRICITE COURANTS FORTS ET FAIBLES	BARTHELEMY	35 923,09 €	6 365,46 €	42 288,55 €
9	EQUIPEMENT CUISINES	TECHNICS	147 794,80 €	785,00 €	148 579,80 €
TOTAL			439 435,25 €	19 930,90 €	459 366,15 €

- Autorise Monsieur le Président à signer au nom et pour le compte du département les avenants correspondants et autorise à cette même fin, le Président de la Sématég agissant en qualité de mandataire.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,